

Charles Bernet, *diantre*

Diantre est un euphémisme que Furetière définit ainsi : « Terme populaire dont se servent ceux qui font scrupule de nommer le Diable ». On rencontre ce mot dans les pièces d'un grand nombre d'auteurs du XVII^e siècle : Scarron¹, Montfleury², Thomas Corneille³, Racine⁴, et particulièrement Molière, alors qu'il n'apparaît jamais dans le théâtre de Pierre Corneille. Chez Molière, *diantre* est attesté 46 fois et figure dans vingt pièces. Dans le relevé ci-dessous, qui restitue les attestations de *diantre* dans les comédies en vers, on peut observer que le traitement métrique du mot correspond tantôt à la prononciation naturelle en une seule syllabe (voir *Le Dépit amoureux*, v. 262 et 935, *L'École des femmes*, v. 419 et 864 et *Amphitryon*), tantôt aux usages de la versification classique, en comptant deux syllabes. Molière se distingue sur ce point de Corneille, chez qui l'on ne rencontre pas les mêmes variations⁵ dans le traitement de mots ayant un profil phonétique similaire.

L'Étourdi

[v. 1781] Qui **diantre** l'auroit mis, et par quel intérêt... ?

Le Dépit amoureux

[v. 116] Où **diantre** pourrais-tu trouver qui me valût ?

[v. 262] Mais d'où **diantre**, après tout, avez-vous su la ruse ?

[v. 935] MASCARILLE. Il la sait ? VALÈRE. Oui. MASCARILLE. D'où **diantre** a-t-il pu la savoir ?

Sganarelle

[v. 428] Ma foi, laissons-le dire autant qu'il lui plaira : / Au **diantre** qui pourtant rien du tout en fera !

L'École des maris

[v. 1033] SGANARELLE. Là, signez donc, mon frère : / L'honneur vous appartient. ARISTE. Mais quoi ? Tout ce mystère... / **Diantre** ! Que de façons ! Signez, pauvre butor.

Les Fâcheux

[v. 150] Au **diantre** tout valet qui vous est sur les bras, / Qui fatigue son maître, et ne fait que déplaire

L'École des femmes

[v. 419] Mais que **diantre** est-ce là, qu'avec tant de rudesse / Il nous fait au logis garder notre maîtresse ?

[v. 576] ARNOLPHE. Non. AGNÈS. Si. ARNOLPHE. Non, non, non, non. **Diantre**, que de mystère !

[v. 864] D'où, **diantre**, a-t-il sitôt appris cette aventure ?

[v. 882] **Diantre** ! ce ne sont pas des prunes que cela !

[v. 1498] Qui **diantre** tout d'un coup vous en a tant appris ?

Tartuffe

[v. 767] Encor ? **Diantre** soit fait de vous si je le veux !

1. « Diantre qu'il pousse fort. » [v. 198], Scarron, *Le Jodelet ou le Maistre valet*, comédie (1645), éd. critique par William J. Dickson. Exeter, University of Exeter, 1986.

2. « Ma foy, sauve qui peut, que diantre faire icy ? », Antoine-Jacob dit Montfleury, *Le Mary sans femme*, comédie (1663), éd. critique par Gwendolyn Kergourlay sous la direction Georges Forestier, 2010.

3. « Quel diantre de ton ! », Thomas Corneille, *Le Baron d'Albikrac*, comédie (1667), éd. critique par Aloys Clarke de Dromantin, sous la direction Georges Forestier, 2007.

4. « Diantre ! l'amour vous tient au cœur de bon matin » et « Mais, diantre ! il ne faut pas déchirer les Exploits », Racine, *Les Plaideurs*, comédie (1668), éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, 1999.

5. Voir Valérie Beaudouin et François Yvon, « Contribution de la métrique à la stylométrie » in *Le Poids des mots, actes des septièmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Presses universitaires de Louvain, vol. 1, pp. 110-111.

[v. 1687] MADAME PERNELLE. [...] vous deviez attendre à vous voir sûr des choses. /
ORGON. Hé, **diantre** ! le moyen de m'en assurer mieux ?

Le Misanthrope

[v. 364] Quel besoin si pressant avez-vous de rimer ? / Et qui **diantre** vous pousse à
vous faire imprimer ?

Amphitryon

[v. 194] Je dois aux yeux d'Alcmène un portrait militaire [...] / Mais comment **diantre**
le faire / Si je ne m'y trouvais pas ?

[v. 640] **Diantre** ! où veux-tu que mon esprit / T'aille chercher des fariboles ?

Les Femmes savantes

[v. 325] **Diantre** soit de la folle avec ses visions !

[v. 458] Comment **diantre**, friponne ! Euh ? a-t-elle commis...

[v. 1431] Pourquoi **diantre** vouloir ce Monsieur Trissotin ?

Les citations reprennent le texte de l'édition des *Grands Écrivains de la France* :
MOLIÈRE, *Œuvres*, nouv. éd. par M. Eugène Despois, t. 1-14, Paris, Hachette,
1873-1900.